

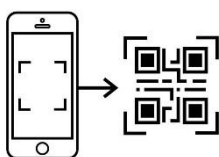


ÉTAPES POUR EFFECTUER UNE « DEMANDE D'ATTESTATION CUMULATIVE »

1- Participer à une ou plusieurs activités du calendrier de Formations professionnelles continues du CISSS de Chaudière-Appalaches ci-dessous. D'autres activités seront disponibles à l'automne prochain. Celles-ci seront comptabilisées dans la même demande d'attestation cumulative.

15 février 2022	La rétroaction efficace en situation de supervision
1 ^{er} mars 2022	Les tégangiectasies hémorragiques héréditaires...
15 mars 2022	Les troubles endocriniens aux soins intensifs
29 mars 2022	La sécurité des patients et l'amélioration de la qualité
26 avril 2022	Boîte à outils en santé mentale pour mieux aider nos patients!
10 mai 2022	Rôles des infirmières praticiennes spécialisées ...
7 juin 2022	La maltraitance envers les aînés : un sujet dont il faut bien traiter!

2- Confirmer votre participation à chacune de vos présences en remplissant le formulaire rendu disponible lors de chaque formation (code QR).



3- Effectuer une demande d'attestation cumulative* auprès du centre Pédagogia de la Faculté de médecine de l'Université Laval au plus tard le 15 décembre 2022 en cliquant [ici](#). Les attestations seront transmises par courriel en janvier 2022. Des coûts de 50 \$ au total sont à prévoir.

1 Panier 2 Formulaire 3 Résumé 4 Paiement 5 Reçu

Panier d'achats Retour au catalogue

PRODUIT	QUANTITÉ	PREX UNITAIRE	TOTAL
Accréditation annuelle 2022	1	50,00 \$ CAD	50,00 \$ CAD
Total partiel			50,00 \$ CAD

Recalculer le panier

← Ajouter d'autres articles Annuler Étape suivante →

1 Formulaire 2 Résumé 3 Paiement 4 Reçu

Accréditation annuelle 2022 : Intrahospitalière 2022

Département d'attache principal ou organisation médicale responsable des activités :

Numéro du membre (CMQ) :

← Étape précédente Annuler Étape suivante →

* Si vous avez assisté à toutes les activités de Formations professionnelles continues du calendrier ci-dessus, vous recevrez une attestation cumulative de 7 heures de formation. Pour 3 heures de formation suivies, une attestation de 3 heures sera transmise. Etc.